



Service de conciergerie destiné aux propriétaires de locations saisonnières

Notre service de conciergerie comprend:

La fourniture d'un imprimé destiné à vos futurs locataires avec nos coordonnées et un plan d'accès.
Les frais de constitution de votre dossier.

Le jour de l'arrivée de vos locataires:

L'accueil à notre agence.
La remise des clés du logement ainsi que le dernier état des lieux réalisé.
Les consignes diverses quant au fonctionnement général de la résidence et du logement.
Les réponses aux questions.
Des conseils et suggestions pour passer un bon séjour aux SABLES D'OLONNE.

Durant le séjour de vos locataires :

En cas de problème, l'assistance d'un de nos collaborateurs.
Un rapport d'incident au Propriétaire.

A la fin du séjour de vos locataires :

Un état des lieux de sortie.
La restitution des clés.
Un compte rendu sommaire vous permettant de restituer la caution à vos locataires.
La commande éventuelle d'un service de nettoyage.

Reste à la charge du propriétaire:

La recherche d'un locataire.
La gestion du planning de réservation.
La rédaction du contrat de location.
L'encaissement du loyer.
L'envoi d'une copie du contrat de location avec les coordonnées du locataires.